

Un paysage de bord de mer



Les **littoraux** français se caractérisent par la présence d'**éléments naturels** (rochers, mer, plages, îles, etc.) et les **éléments qui traduisent l'influence de l'homme** et de ses activités (port, phare, digue, commerces, etc.).

Le paysage côtier varie selon les régions : on distingue ainsi les **côtes basses**, surtout sableuses (Landes) et parfois rocheuses (Bretagne), et les **côtes élevées** à falaises (Normandie) ou rocheuses (Provence).